



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization



World Organisation
for Animal Health
Founded as OIE

APPEL À CANDIDATURES : DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX RÉGIONAL DU JOURNALISTE ET DE L'ORGANE DE PRESSE CHAMPION DE LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

Le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique, en collaboration avec les organisations quadripartites régionales à savoir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Union africaine (UA), a le plaisir d'annoncer l'appel à candidatures pour la deuxième édition du prix régional du journaliste et de l'organe de presse champion de la résistance aux antimicrobiens.

Ces prix visent à valoriser les contributions exceptionnelles à la sensibilisation sur la résistance aux antimicrobiens en Afrique, et à promouvoir un journalisme respectueux de l'éthique dans ce domaine.

La résistance aux antimicrobiens constitue une menace pour la santé mondiale, et une sensibilisation efficace est essentielle pour la combattre.

Les prix régionaux se déclinent en deux catégories : le Prix régional du journaliste champion de la résistance aux antimicrobiens et le Prix régional de l'organe de presse champion de la résistance aux antimicrobiens. Ils ont pour objectif de récompenser les journalistes et les organes de presse qui se sont distingués par la qualité de leurs reportages sur les enjeux de la résistance aux antimicrobiens.

Catégories :

1. **Le Prix régional du journaliste champion de la résistance aux antimicrobiens** : ce prix rend hommage aux journalistes ayant apporté une contribution exceptionnelle au journalisme consacré à la résistance aux antimicrobiens, que ce soit par leurs enquêtes, reportages, leurs chroniques ou autres contenus multimédias.

2. **Le Prix régional de l'organe de presse champion de la résistance aux antimicrobiens** : ce prix distingue les organes de presse qui se sont engagés de façon continue à couvrir les enjeux liés à la résistance aux antimicrobiens, tout en promouvant une information responsable et en sensibilisant le public à ce problème.

Critères d'éligibilité :

- Le concours est ouvert aux journalistes et aux organes de presse opérant dans la Région africaine, y compris les organes de presse publics, commerciaux et communautaires, ainsi que tous les types de médias : radio, télévision, presse écrite et médias numériques.
- Les œuvres soumises doivent avoir été publiées ou diffusées entre le **1^{er} novembre 2023 et le 31 août 2024**.

- Les travaux à soumettre peuvent inclure des articles, des reportages, des rubriques télévisées ou radiophoniques, des documentaires, des podcasts, ou du contenu multimédia en ligne.

Directives de soumission de candidatures :

1. Remplir le formulaire officiel de participation, disponible sur le site web de l'OMS ou en pièce jointe à ce communiqué de presse.
2. Fournir une brève description de l'œuvre soumise, incluant le titre, la date de publication ou de diffusion, ainsi qu'un résumé expliquant son impact sur la sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens.
3. Envoyer le formulaire de candidature et les documents justificatifs par courriel à cathy.nomsa@gmail.com avant la date limite du **20 octobre 2024** à 23 h 59 GMT. Nous vous prions de préciser la catégorie de prix dans l'objet du courriel : « Prix régional du journaliste champion de la résistance aux antimicrobiens » ou « Prix régional de l'organe de presse champion de la résistance aux antimicrobiens ».

Règles

Chaque personne ou institution peut soumettre un maximum de trois candidatures.

Quels éléments seront pris en compte par le jury ?

- Un reportage analytique
- L'utilisation de données factuelles dans le reportage
- L'impact du reportage : quel rôle a-t-il joué ?
- A-t-il suscité un débat ou une discussion ?
- A-t-il conduit à une action politique ou à des améliorations de services ?
- Une démonstration d'indépendance, d'impartialité, de cohérence, de simplicité, de clarté, et une narration bien structurée
- Une éthique solide tant dans le contenu que dans la présentation

Les juges ne prendront en considération que les candidatures accompagnées du formulaire de candidature dûment rempli.

- Les participants sont invités à soumettre une attestation confirmant que leur candidature a été publiée ou diffusée, en présentant des coupures de presse (photocopies), des enregistrements de programmes radio ou vidéo, ou une confirmation de leur superviseur attestant que la candidature a effectivement été publiée ou diffusée.
- Chaque candidature doit inclure une déclaration liminaire de 100 mots expliquant pourquoi elle mérite un prix. Celle-ci peut être rédigée sur le formulaire de candidature.
- Les fichiers audio et vidéo doivent être dans des formats largement compatibles, tels que .mp3, .mp4 ou wma, entre autres. Les coupures de presse ou les JPEG doivent être au format A4.
- Images de diaporama : veuillez inclure des vidéos et des images représentant votre candidature. Bien que ces éléments ne soient pas pris en compte pour l'évaluation, ils pourront être présentés lors de la cérémonie de remise des prix pour informer le public sur les candidatures reçues.
- Toute inscription reçue après la date limite du 20 octobre 2024 à 23 h 59 GMT ne sera pas prise en considération.

Processus de sélection :

- Les candidatures seront examinées par un comité indépendant de juges spécialisés en résistance aux antimicrobiens et en journalisme, selon les critères énoncés précédemment.
- Les gagnants seront sélectionnés et informés d'ici le 1 octobre 2024.
- Les prix seront remis lors de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens 2024, qui se tiendra à Yaoundé, Cameroun, du 18 au 24 novembre 2024.

Prix et reconnaissance :

- Les lauréats recevront un trophée ou une plaque personnalisée et bénéficieront d'un voyage à Yaoundé, au Cameroun, pour participer à la cérémonie de remise des prix, qui se tiendra lors de la grande célébration de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens 2024.

Nous encourageons vivement les journalistes et les maisons de presse passionnés par la résistance aux antimicrobiens à soumettre leurs candidatures et à participer à la sensibilisation et à l'action sur cette question cruciale.

Pour toute question ou assistance supplémentaire, veuillez nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : cathy.nomsa@gmail.com

Nous sommes impatients de recevoir vos candidatures et de célébrer les contributions exceptionnelles des journalistes et des médias dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Remarques importantes :

La décision des juges sera définitive. En soumettant une candidature pour ces prix, le candidat accepte les règles et conditions du concours sans réserve.

Annexe I

**PRIX RÉGIONAL DU JOURNALISTE ET DE L'ORGANE DE PRESSE
CHAMPION DE LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS**

Formulaire d'inscription

Nom du candidat :

Intitulé de la catégorie de prix :

Titre/Description de l'histoire :

Confirmation de publication

Nom et adresse du superviseur ¹ :

Date de publication :

Signature :

Date :

Justification pour laquelle la candidature devrait être considérée pour le prix

Je certifie que les informations fournies ci-dessus sont correctes et complètes à ma connaissance.

Nom du candidat :

Signature :

Nom du tiers, le cas échéant¹ :

Signature :Date :

¹Dans le cas où il est prouvé au-delà de tout doute raisonnable que le superviseur n'est pas coopératif pour confirmer la publication de l'histoire, les organisateurs procéderont à l'examen de la situation et prendront les mesures appropriées.

¹ Désigne une personne qui soumet une candidature au nom d'une autre personne ou d'une organisation.